



Le 7 août 2013

Dossier : 20202-L01

**Destinataires : Membres du Conseil canadien du CTC,  
fédérations du travail, conseils du travail et  
sections locales à charte directe**

Confrères et consœurs,

Nous vous informons que le Congrès du travail du Canada a appuyé un boycottage de consommation à l'échelle nationale des produits suivants importés par Labatt :

- Stella Artois
- Stella Artois Légère
- Beck's
- Brahma
- Hoegaarden
- Leffe
- Staropramen
- Boddingtons
- Bass
- Löwenbräu
- Ozujsko Pivo

Le boycottage est imposé à la demande du Syndicat national des employées et employés généraux et du secteur public (SNEGSP) pour appuyer les membres en grève à Terre-Neuve depuis plus de trois mois et demi.

Le CTC vous transmettra toutes les nouvelles provenant du confrère James Clancy, président national du SNEGSP, quant à la grève et le boycottage de ces produits.

Nous demandons à votre organisation et à vos membres d'appuyer ces membres du SNEGSP. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter <http://nupge.ca/content/5882/nupge-delegates-unanimously-support-striking-nape-members-labatt>.

Je vous prie de recevoir l'expression de ma solidarité.

Le président,

Ken Georgetti

c. c. Direction du CTC, adjointe et adjoints exécutifs  
Personnel du siège national et des régions du CTC

KVG:lgf :sepb225

